

Un consensus régional pour le développement intégré des ressources naturelles et du territoire de l'Estrie

Sherbrooke, le 3 novembre 2010 – Hier, la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) conviait plus de 120 intervenants impliqués dans la gestion du territoire à une journée de consultation portant sur les enjeux, les orientations et les objectifs à retenir dans le Plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire (PRDIRT) de l'Estrie.

D'entrée de jeu, le président de la CRRNT, Réjean Masson, a donné le ton à cette journée : « *Peu importe l'organisation que nous représentons aujourd'hui, nous sommes tous à même de sentir le vent de changement. Nous n'avons pas la prétention de marquer l'Histoire en pensant tout changer. Nous avons par contre l'intention et la volonté de sortir des sentiers battus et d'emprunter des voies prometteuses pour l'Estrie.* »

Réunir des intervenants de tous les milieux pour dialoguer sur les thématiques concernées (forêt, faune, énergie, mines, territoire) par le PRDIRT représentait une première et les résultats sont fort concluants. En effet, l'objectif qui consistait à dégager un consensus régional quant aux principaux objectifs à retenir pour le PRDIRT a été atteint. Les participants ont eu à se prononcer sur deux enjeux majeurs, soit la :

- Création de richesse par le développement des ressources naturelles et du territoire;
- Gestion intégrée des ressources naturelles et du territoire.

Au total, 7 orientations et un peu plus de 40 objectifs ont été présentés. Les participants ont eu l'occasion de se prononcer sur la validité de ces orientations et de ces objectifs en émettant des commentaires, en formulant de nouvelles propositions et en priorisant ceux-ci.

Plusieurs éléments ont fait l'objet des discussions, notamment :

- l'importance de poursuivre les actions concernant la certification des territoires forestiers;
- la préparation de la relève de la main-d'œuvre;
- l'encadrement de l'accessibilité aux territoires et aux ressources naturelles;
- l'implication des propriétaires dans la mise en valeur intégrée des ressources naturelles de leurs propriétés;
- la protection de la biodiversité, de l'eau et des paysages;
- les activités récréatives, la chasse;
- la production énergétique à partir de ressources renouvelables; et
- la gouvernance en matière de gestion intégrée des ressources naturelles et du territoire.

Cette journée aura non seulement permis aux intervenants régionaux de mieux s'approprier les différents enjeux auquel fait face la région, mais également de participer à l'élaboration d'une vision régionale intégrée commune.

« Je vous dirais que nous avons atteint nos objectifs aujourd'hui si vous partez d'ici en vous disant que le PRDIRT n'est pas le plan de la CRRNT, ni celui de la CRÉ de l'Estrie, mais bien le nôtre! Il s'agit du Plan de la région que chacun d'entre nous portera. Vous serez effectivement tous parties prenantes de sa mise en œuvre et nous souhaitons que ce plan vous ressemble et nous rassemble », de dire le président de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie, Maurice Bernier, en clôture à la rencontre.

À propos de la CRRNT

Relevant de la CRÉ de l'Estrie, la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire a pour mission de soutenir et de promouvoir la mise en valeur et la gestion intégrée des ressources naturelles, tant en territoire privé que public.

À propos de la CRÉ de l'Estrie

La CRÉ de l'Estrie agit à titre d'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de planification et de développement régional. C'est dans le respect des valeurs de la région de l'Estrie, et en concertation avec ses partenaires que la CRÉ voit à promouvoir et à stimuler le développement économique, social, culturel et communautaire de la région et s'engage à offrir un encadrement propice à l'établissement des personnes, de leurs milieux et de leurs collectivités.

- 30 -

Source : Marie-Hélène Wolfe – Directrice générale
Conférence régionale des élus de l'Estrie
819 563-1911

Information : Judith Lavallée - Chargée de communications
Conférence régionale des élus de l'Estrie
819 563-1911, poste 229
819 578-5459 (cellulaire)
jl@creestrie.qc.ca